
Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2007

↳ Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2007.

Le compte-rendu de la dernière séance lu par le secrétaire de mairie est approuvé et signé par tous les conseillers présents.

↳ **Examen de l'ordre du jour :**

↳ Préparation du 14 juillet



Le maire indique que le programme des festivités a été distribué aux habitants. Les festivités débuteront par un apéritif suivi d'un banquet préparé par les établissements

Gallemand de Noyelles-sur-Mer et d'un bal gratuit pour tous. Il compte sur la participation du plus grand nombre et rappelle que cette fête populaire est une fête citoyenne pour tous, petits et grands. Il confirme que la cérémonie au Monument aux Morts aura lieu à 18 h comme prévu.

Comme convenu avec l'association Rencontres et Loisirs le grand feu d'artifice vous sera offert le 13 juillet 2008.

↳ Chantier d'insertion

L'école se refait une beauté

Conformément aux décisions antérieures et à la convention signée le 23 avril 2007 avec l'Association du Vimeu, la commune accueille un chantier d'insertion depuis le 2 juillet.

Son objectif est la réfection des murs extérieurs de l'école. Ce chantier est composé de deux équipes de 6 ou 7 personnes qui travaillent chacune 26 heures par semaine.

Sous contrat de 6 mois, renouvelable 2 fois, ces personnes bénéficient de cours pratiques dispensés par un formateur du GRETA.

En 2008, nous engagerons la rénovation de la mairie, de la sacristie et du mur de l'ancien cimetière.

↳ Carte communale

La révision de la carte communale se poursuit. Il est difficile de faire plus vite. La période des élections n'ayant pas permis de tenir de réunions. Conformément à la demande de la D.D.A., nous avons présenté le projet de révision à la commission des sites le 5 juillet à la préfecture de la Somme avec M. Thurotte de la société GAÏA Concept. Nous attendons l'avis de cette commission. Une prochaine réunion est prévue le 2 août prochain à la mairie pour préparer l'enquête publique.

Ce dossier sera consultable en mairie dès la désignation d'un commissaire enquêteur par le tribunal d'Abbeville.

↳ Le point sur l'avancement des lotissements

✓ **Le Pré-Vert**

L'arrêté de fin de travaux a été signé le 02 juillet 2007. Les premiers permis de construire ont été délivrés par les services de la DDE et la mairie.

Le maire remercie les différents partenaires qui ont permis de tenir les délais dans des conditions quelquefois difficiles pour que les futurs propriétaires puissent débuter les travaux rapidement et sans dépenses nouvelles. Il faut savoir que les administrations reçoivent de nombreuses demandes de construction pour un territoire comprenant un nombre impressionnant de communes.



✓ **Rue de la Halle**

La commune attend le dépôt par la famille Grare du certificat de fin de travaux, lequel permettra aux services compétents de délivrer les permis, les travaux prévus au permis de lotir étant terminés.

✓ **Unilogi à OUVILLE**

Le dossier de lotissement a été déposé le 22/05/2007 pour instruction auprès des services préfectoraux. Nous attendons son retour.

Compte-rendu des réunions syndicales

✓ Le syndicat des eaux



Il s'est réuni le vendredi 22 juin 2007 à 10 h à la mairie de Nouvion-en-Ponthieu. A cette occasion, le Président Christain Berthe a proposé la refonte des statuts du Syndicat, le changement de dénomination du SIAEP et l'adhésion de la commune de Drucat au syndicat des eaux de Nouvion.

Des différents travaux qui ont été ou vont être effectués sur le réseau, le maire dresse la liste.

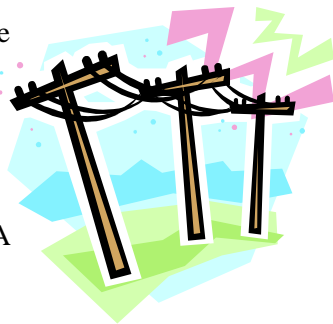
A Ouville extension du réseau sur 100 m. Ces travaux souhaités depuis de longues dates permettent aux habitants du bout d'Ouville, en direction de la commune de Drucat, de se raccorder au réseau d'eau potable. Cette opération permet également l'alimentation en eau des futurs terrains à bâtir.

La commune a pris en charge le tiers des travaux, soit la somme d'environ 8.000 € H.T.

Des travaux de renforcement du réseau d'eau potable ont été également effectués dans la Ruelle pour un montant de 49.500 € H.T. à la charge du syndicat. Il en sera de même rue de la Halle où le réseau sera renforcé. Les travaux devraient démarrer au cours du 4^{ème} trimestre. Il faut savoir également que la commune a assuré la défense incendie du village en installant 4 nouveaux poteaux incendie pour un coût de 12.000 euros H.T.

✓ Le syndicat d'électricité

Vendredi 29 juin 2007, le Syndicat Intercommunal d'Electricité Rurale du Ponthieu-Marquenterre a tenu son assemblée générale à Nouvion. A l'ordre du jour :



- le point sur les travaux
- l'entretien de l'éclairage public
- les travaux d'extension et de renforcement
- les travaux d'effacement

D'après les informations fournies, les travaux d'effacement du réseau d'éclairage public auront lieu en 2008 pour la Grande Rue à Ouville.

Naturellement, nous suivrons les décisions qui seront prises d'ici là et ne manquerons pas de vous tenir au courant.

✓ Le syndicat scolaire

Le SIVOS s'est réuni à la mairie de Buigny-Saint-Maclou le 29 juin, après la réunion de l'Association du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Buigny Saint Maclou, Le Titre, Forest l'Abbaye, Lamotte-Buleux et Hautvillers-Ouville qui s'est tenue à Lamotte-Buleux le 19 juin.

Le compte administratif de 2006 accuse un excédent de 26 446.42 euros.

A la prochaine rentrée scolaire les effectifs devraient être les suivants :

Petite section : 20 enfants

Moyenne section : 14

Grande section : 31

Cours préparatoire : 23

Cours élémentaire 1 : 14

Cours élémentaire 2 : 22

Cours moyen 1 : 23

Cours moyen 2 : 23

Soit 170 élèves inscrits dans le regroupement à l'occasion de la prochaine rentrée qui est fixée au mardi 4 septembre aux heures habituelles.

Les samedis sans école ont été arrêtés par l'inspection académique aux :

15 septembre, 6 et 27 octobre, 17 novembre, 22 décembre 2007, 26 janvier 2008, 9 février, 1^{er} et 22 mars, 5 avril ; 17 mai et 14 juin 2008.

Bienvenue à Mélanie LEBARON

qui remplace Claire PERIMONY à Hautvillers-Ouville le lundi, en complément des 80% effectués par Mme Agnès COPIN.

La signalétique du village

Le maire propose de mettre en place une nouvelle signalétique dans le village dès que la révision de la carte communale sera terminée. En effet, cette révision modifiera sensiblement le périmètre constructible du village, et, essentiellement pour des raisons de sécurité, il est important de bien positionner les panneaux d'entrée et de sortie du village ainsi que les autres panneaux du code la route.

Cette opération se fera dans le cadre de la convention d'Assistance Technique des Services de l'Etat signée avec la D.D.E.

Nous solliciterons une subvention dans le cadre de l'enveloppe territoriale.



Concours des Maisons Fleuries



J.C. Buisine indique qu'il a reçu très peu de réponses à l'opération « Ponthieu-Marquenterre : Pays Fleuri 2007 ».

Compte-tenu que le SIDEA sera dissous en fin d'année pour laisser la place au « Pays des Trois Vallées », le

maire propose aux conseillers d'établir eux-mêmes le classement des 25 maisons les plus fleuries du village. Le classement sera remis en mairie au plus tard le 31/08/2007. Les prix seront décernés lors de la fête communale ; chaque occupant se verra remettre un bouquet de fleurs et, suivant le classement, un bon d'achats aux pépinières Trancart à Abbeville.

Comme chaque année et pour la dernière fois, nous transmettrons les coordonnées des trois premiers au SIDEA pour une remise des prix en octobre prochain.

Chemin des Charbonniers

Après le devis établi par les établissements Trancart, et la visite de 2 experts, nous attendons toujours les propositions des cabinets d'assurance. Une expertise judiciaire sera demandée début septembre si aucune réponse n'est parvenue à la mairie. En effet nous ne pouvons nous satisfaire d'une évaluation au rabais alors que plus de 300 hêtres n'ont pas survécu à une opération de traitement.

Columbarium

La mairie a réceptionné un certain nombre de devis destinés à l'installation d'un columbarium au nouveau cimetière.

Ces propositions vont être étudiées par une commission composée de quelques conseillers.

Cette dépense pourrait être inscrite au budget 2008. Nous vous en reparlerons.



Grippe aviaire

La Préfecture nous informe du passage au niveau de risque élevé du dispositif de protection et de surveillance des oiseaux vis à vis de l'influenza aviaire.

Les mesures de prévention sont étendues à l'ensemble du territoire. Ces mesures sont les suivantes :

Tout détenteur d'oiseaux est tenu de les confiner ou de les protéger par des filets.

Le transport des appelants est interdit.

Tout propriétaire doit prendre les mesures nécessaires afin de limiter les contacts directs ou indirects avec les oiseaux vivant à l'état sauvage. Il doit porter une tenue vestimentaire et des chaussures réservées aux activités dans l'élevage.

L'utilisation d'eaux de surface pour le nettoyage des bâtiments et des matériels d'élevage ainsi que pour l'abreuvement des oiseaux est interdite.

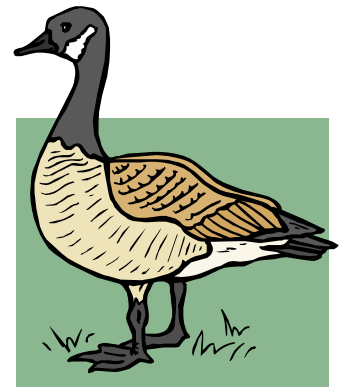
D'autre part, nous sommes tenus de signaler à la Direction Départementale des Services Vétérinaires les mortalités d'oiseaux sauvages selon les critères suivants :

1 cygne.

1 canard ou oie.

5 oiseaux autres.

Pour l'instant, le risque est élevé pour l'animal.



Ces mesures nous ont été réaffirmées lors d'une réunion des maires avec le sous-Préfet d'ABBEVILLE le 11 juillet dernier. Des

contrôles inopinés seront diligentés dans les communes situées en zone à risque particulier.

La commune fait partie des 83 communes concernées.

*En Bref
et...*

En direct de la ...Mairie

Notre adresse électronique est la suivante : hautvillers-ouville@wanadoo.fr

Vous pouvez nous écrire et faire-part de vos remarques ou de suggestions...A vos ordinateurs !!

Permanence à la mairie

Au cours du mois d'août une permanence sera assurée à la mairie le mardi de 18h à 19h. En cas d'urgence, merci de prendre contact avec le maire ou un adjoint.

J.C. Buisine : 03.22.24.32.73

Mireille Peleman : 03.22.24.09.77

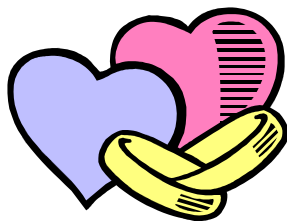
Raymond Crépy : 03.22.24.19.42

MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

▫ Sandrine BOIZARD et de Alexandre SELIER, le 21 juillet prochain ;

▫ Elodie DEBACKER et de Rémy RENAULT, le 28 juillet.



Nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Vie Associative

Rencontres et Loisirs

Le prochain rendez vous de l'association est le dimanche 26 août avec le traditionnel méchoui de rentrée, derrière la mairie.

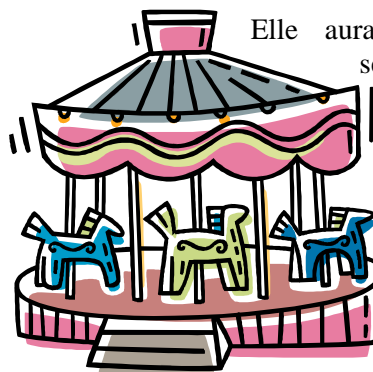
Le 28 octobre concert à l'Eglise avec le groupe *All Of Swing* – Jazz Manouche

Pour tout savoir sur le groupe :

Alloswing.jazzmanouche@laposte.net



Fête communale



Elle aura lieu les 16 et 17 septembre 2007.

Au programme :
8^{ème} Réderie de 6h à 18h

Remise des prix des maisons fleuries –
Apéro
Buvette. Restauration sur place

Démonstration d'Agility par le Domvast Canin Club sur la place de l'Eglise

Défilé de l'harmonie de Nouvion-Sailly l'après-midi ;

Tombola

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux revendeurs de billets de tombola. Le tirage aura lieu comme chaque année le lendemain vers 20 heures sous le préau de l'école.

Nombreux lots de qualité dont 2 superbes VTT.

Picardie Avantage Isolation

Le prêt à taux 0% pour l'isolation de votre maison

Dans le cadre de sa nouvelle politique énergétique, le Conseil Régional de Picardie a mis en place un dispositif innovant de crédit co-bonifié pour les particuliers propriétaires de logements situés en Picardie, souhaitant faire réaliser des travaux d'isolation des toitures ou additionnelle.

Ce prêt « Picardie Avantage Isolation », ouvert à tous, sans aucune condition de revenus, permet aux propriétaires de maisons individuelles, construites avant 1982, de financer leurs travaux d'isolation, réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant maximum de 6.500 euros. Les intérêts du prêt sont totalement pris en charge par le :

Conseil Régional de Picardie.

11 mail Albert 1^{er}

BP 2616

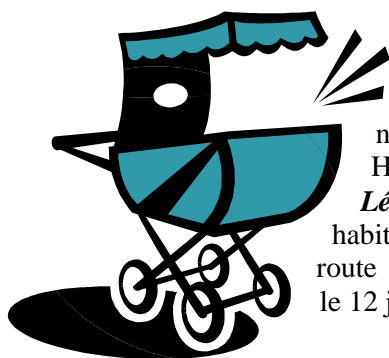
80026 Amiens Cedex 1

N° VERT : 0800 599 116

www.picardie.fr

Tél. : 03.22.97.37.37

NAISSANCE



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle habitante à Hautvillers-Ouville : **Lola Léa Tatiana HAZARD** habite désormais au 460, route Nationale... elle est née le 12 juillet dernier !

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à la petite Lola !

L'ADIL, vous connaissez ?

Construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux, l'ADIL, un service personnalisé à votre disposition.
Comment les contacter ?

Par téléphone au : 03.22.71.84.50

Par courriel : adil.80@wanadoo.fr

**Sur rendez-vous à Amiens
13 Bd Maignan Larivière**

Mission locale de la Picardie Maritime

L'objectif de la Mission Locale est d'accueillir et d'accompagner tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire en leur apportant des réponses individualisées, selon le niveau, les besoins, les difficultés de chacun avec, pour souci, l'entrée dans la vie active.



Les deux sites de la Mission Locale de la Picardie Maritime (Abbeville et Friville Escarbotin) suivent les jeunes sur les 169 communes de l'Arrondissement d'Abbeville.

Siège social – 82, rue Saint-Gilles – Abbeville

tél. : 03.22.20.14.14

Fax : 03.22.20.14.10

E-Mail : mlpm@mlpm.org

Permanences à Nouvion en Ponthieu au Centre Médico Social – 54, route Nationale de 9h00 à 12h00. tél. : 03.22.23.71.02 les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois. Prochaines permanences : 27 juillet, 10 et 24 août.

Les missions locales et les PAIO constituent un réseau de plus de 3.000 points d'accueil. Ce réseau d'initiative locale est en mesure d'offrir à chaque jeune un service d'égalité qualité sur tout le territoire.

Ouverture des déchetteries

Déchetterie	Agenvillers	Noyelles s/m
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h00
Vendredi		8h30 à 12h00 13h30 à 17h00
Samedi	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00
Dimanche		8h30 à 12h00

Les déchetteries seront fermées les dimanche 8 avril, 27 mai et 11 novembre ainsi que le samedi 14 juillet et le mercredi 15 août 2007.



Numéros d'urgence gratuits

Sapeurs-Pompiers : 18

Samu : 15 (quand ça ne peut pas attendre)

Police : 17

Centre anti-poisons de Lille : 03.20.44.44.44.

Gendarmerie de Nouvion : 03.22.23.15.17

EDF : 0810.030.333 ou 0810.333.080

GDF : 0810.800.801 ou 0810.433.080